



DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de la CHAPELLE DE GUINCHAY
Mairie de LEYNES

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2022

Présents : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Anthony AUBLANC ; Isabelle DE GROOTE ; Virginie DESGRANGES ; Sébastien LACHARME ; Dominique LAURENT ; Jacqueline MILAMANT ; Véronique RIGALT ; Roger VARGAS ; Christophe WUYLSTEKER ;

Excusés : Aucun

Absents : Aucun

Représentés : Bernard JUSTIN représenté par MILAMANT Jacqueline.

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du Procès-Verbal du précédent conseil
3. Délibération acquisition parcelles BARBIN/LONGEFAY
4. Délibération participation centre de loisirs SIVOM CHAINTRE-VARENNE-VINZELLES
5. Délibération désignation correspondant incendie et secours
6. Délibération nouveau délégué du SYDESL
7. Délibération suppression exonération taxe foncière propriétés bâties
8. Délibération Modificative de budget – travaux logements communaux
9. Délibération Modificative de budget – demandée par le SGC
10. Comptes rendus des réunions
11. Informations diverses

1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Aymeric THILLET est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu précédent

Approuvé à l'unanimité

3. Délibération acquisition terrains LONGEFAY/ BARBIN

Afin de régulariser l'état actuel du chemin du creux du Vic, la commune doit acquérir 2 parcelles :

- la parcelle B 820 propriété de M et Mme LONGEFAY pour une superficie de 1a 62 ca
- la parcelle B 822 propriété des conjoints BARBIN pour une superficie de 2a 24 ca

Cette acquisition s'est faite à l'euro symbolique.

Approuvé à l'unanimité

4. Délibération Centre de loisirs SIVOM Chaintré/Vinzelles/Varenes

Lors de sa réunion du 18 juillet 2022, le Président du SIVOM de Chaintré-Vinzelles-Varenes a rappelé que près de 50% des effectifs viennent des communes limitrophes.

En 2021, 137 journées pour les enfants de la commune ont été comptabilisées.

C'est pourquoi il nous a été demandé de participer à hauteur de 8€ par jour et par enfant pour les mercredis et vacances scolaires. Les familles pourront dorénavant bénéficier du tarif « SIVOM et commune engagées ».

Tarifs :

Quotient Familial	SIVOM ET COMMUNES ENGAGEES	
	DEMI-JOURNEE	JOURNEE
<200	2 €	6.6 €
201 à 600	3 €	9.5 €
601 à 900	4.5 €	13.5 €
901 1200	6 €	18 €
>1201	7 €	20 €

Adopté à l'unanimité

5. Délibération correspondant incendie et secours

Le correspondant incendie et secours est l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Il a pour missions l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évolution des risques de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

M. JUSTIN, absent lors du conseil, avait proposé sa candidature si aucun membre du conseil ne se portait volontaire. Après un tour de table, M. JUSTIN est nommé, à l'unanimité, correspondant incendie et secours.

6. Délibération délégués du SYDESL

Suite à des démissions au sein du conseil municipal il s'est avéré nécessaire d'élire de nouveaux titulaires et suppléants au SYDESL. Les nouveaux délégués sont les suivants :

TITULAIRES : Aymeric THILLET

Bernard MARTIN

SUPPLEANT : Isabelle DE GROOTE

Adopté à l'unanimité

7. Délibération propriétés bâties

Il a été décidé à l'unanimité de limiter à deux ans l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de constructions, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à hauteur de 90% sur tous les immeubles à usage d'habitation.

8. Délibération Modificative ligne budgétaire – travaux logements communaux

Le Chauffe-eau d'un des logements communaux a dû être remplacé. Ces travaux n'étant pas prévus au budget, il convient de modifier les lignes budgétaires ci-dessous.

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2031-59	Frais d'étude	-1200.00	
2188-62	Autres immobilisations corporelles	1200.00	

Adopté à l'unanimité

9. Délibération Modificative 2022 -034

A la demande du SGC (Service de Gestion Comptable) de Mâcon la délibération en date du 17 juin 2022 doit être modifiée comme suit :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
60611	Eau et assainissement	-5.00	
6811 (042)	Dot. Amort. Et prov. Immos incorporelles	5.00	

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2132	Immeubles de rapport	-745.00	
2188-46	Autres immobilisations corporelles	750.00	

Adopté à l'unanimité

M. Roger VARGAS, quitte la séance à 20 heures, pour raison personnelle.

10. Compte rendu de réunions

27 juillet 2022 : Lors d'une visite effectuée par la commission « bâtiments communaux » dans les logements communaux situés dans la cour de l'école, il a été constaté des problèmes d'humidité vraisemblablement dus à un défaut de ventilation au niveau des fenêtres. A la demande de la mairie, la société « Les Fermetures bressanes » qui avait posé les fenêtres de ces logements il y a moins de 10 ans, est venue pour apporter des solutions d'amélioration et établir un devis.

27 juillet 2022 : Le propriétaire du bar Sorella a été reçu en Mairie pour régulariser l'achat de la licence IV.

3 août 2022 : Monsieur Bernard JUSTIN a reçu en mairie une architecte accompagnée du propriétaire d'un terrain situé à LEYNES, pour présenter un avant-projet de construction de maison individuelle. Après étude par la commission « Urbanisme », ne respectant pas le PLU, il a été demandé au propriétaire de revoir son projet.

17 août 2022 : La commission « urbanisme » s'est réunie afin de vérifier la conformité des travaux d'une construction située Chemin des Rochettes.

30 août 2022 : Rendez-vous chez Maître BENOIT, notaire à Romanèche-Thorins pour régularisation des parcelles B 820 propriété LONGEFAY et B 822, propriété BARBIN.

1 septembre 2022 : Visite de contrôle électrique de la salle polyvalente par la Société SOCOTEC.

7 septembre 2022 : Réunion du comité du Syndicat des Eaux avec Bernard JUSTIN. Présentation du R.P.Q.S. 2021 et points sur les travaux 2022/2023

8 septembre 2022 : Réunion préparatoire du chantier concernant la réfection du coffret électrique du jeu de boules sur la place.

10 septembre 2022 : M. le Maire et Mme BERGERET se sont rendus à ST SYMPHORIEN D'ANCELLES pour l'inauguration du restaurant scolaire.

11 septembre 2022 : M. le Maire s'est rendu à l'ouverture du Jumping International du centre équestre de Chaintré.

13 septembre 2022 : M. le Maire s'est rendu au restaurant scolaire du R.P.I. pour vérification des comptes.

14 septembre 2022 : M. le Maire, Mme Virginie DESGRANGES et la secrétaire ont reçu en mairie, Mme MALATERRE Marie-Thérèse, la conseillère aux décideurs locaux du Service de Gestion Comptable (SGC) de Mâcon qui est venue présenter ses missions.

La Trésorerie Principale de Mâcon Municipale a changé de nom et est devenue **Service de Gestion Comptable de Mâcon**.

14 septembre 2022 : A la demande de M. le Maire et en présence de Messieurs WUYLSTEKER et THILLET, l'entreprise GUERIN (chauffagiste) est venue visiter les logements communaux pour établir un devis pour la rénovation du chauffage.

14 septembre 2022 : M. le Maire et M. LACHARME se sont rendus à une réunion du SIVOM de l'Arlois à SAINT AMOUR BELLEVUE :

- Les travaux effectués par le SIVOM pour les communes ne pourront plus s'inscrire dans la section d'investissement mais en fonctionnement.
- Arrêt de la régie pour la cantine du RPI ST AMOUR/PRUZILLY/ST VERAND.
- Un point a été fait sur l'organisation du cinquantième anniversaire du SIVOM.

15 septembre 2022 : M. le Maire s'est rendu à une réunion MBA (Mâconnais Beaujolais Agglomération) pour la commission grand cycle de l'eau. Le rapport d'activité a été exposé.

16 septembre 2022 : L'inspecteur de l'académie est venu faire une visite dans la classe de Leynes. Cette année le RPI va faire l'objet d'une évaluation globale par l'Education Nationale. Elle doit être faite tous les cinq ans. Mme Véronique RIGAULT a apporté des précisions sur cette évaluation.

17 septembre 2022 : La secrétaire de mairie, accompagnée du chef de corps du CPI, ont participé à une journée de formation pour le suivi administratif des S.P.V. (sapeurs-pompiers volontaires). Cette journée a été organisée par le S.D.I.S.

20 septembre 2022 : M. le Maire s'est rendu à l'Assemblée Générale du sou des écoles. Mme Virginie DESGRANGES en fait le résumé : Bilans moral et financier positifs. Les diverses manifestations ont

permis de financer l'organisation de différentes activités. La présidente a remis sa démission. Il est rappelé que pour un bon fonctionnement, l'association a besoin de bénévoles.

21 septembre 2022 : M. le Maire s'est rendu à l'inauguration du Gîte communal de Chânes.

23 septembre 2022 : M. le Maire s'est rendu accompagné d'autres élu(e)s à une visite du centre de tri des ordures ménagères situé à Chagny et géré par le SMET 71 (Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des Déchets) pour les communes du nord de l'agglomération (MBA).

Informations diverses :

- Réactivation du Conseil Communal des Jeunes. Une réunion de la commission est planifiée pour le 6 octobre 2022.
- A l'occasion du départ en retraite de Bruno TISSIER, agent communal, un vin d'honneur est organisé en mairie avec les élus, les agents communaux et le Maire honoraire.
- Le food truck « Les Poulettes Pompettes » ne sera plus présent sur la place de Leynes les vendredis, il sera remplacé par un autre commerçant du même type.

Prochain conseil, vendredi 21 octobre à 19h15

Fin de séance à 21h52